



Code stage F9

AUTISME : Créer et enseigner des activités de jeux et de loisirs

Le jeu est un formidable moyen pour l'enfant neurotypique de développer ses capacités cognitives et relationnelles. Dans l'autisme ces compétences sont touchées au point de faire partie des signes d'alerte.

Pourtant, dès le plus jeune âge, il est possible de développer les compétences de l'enfant autiste pour des activités de jeux qui favorisent à la fois son épanouissement, son autonomie/indépendance, son intégration et qui améliorent la qualité de vie de la famille, des frères et sœurs.

Ce domaine est également très important dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..) où les résidents disposent de beaucoup de temps libres : il est donc essentiel de savoir comment mettre en oeuvre des activités de jeux, de loisirs adaptées au niveau de fonctionnement de chacun à réaliser seul ou en groupe.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de créer des évaluations informelles dans le domaine des activités de jeux et de loisirs en fonction de l'âge, de l'environnement, des goûts et intérêts de chacun. Il pourra ainsi sélectionner, adapter et enseigner des compétences portant sur les jeux/loisirs, en adéquation avec le profil de chacun. L'objectif est de transférer les compétences acquises des personnes autistes, dans leurs temps libres afin de rendre ces moments épanouissant, favorisant leur estime de soi, au lieu de temps de replis ou d'errances, qui augmentent le niveau de stress de la personne.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction théorique
 Les Loisirs : définition et importance
 Les difficultés des personnes avec autisme
 Comment développer les loisirs chez les personnes autistes ?
 Evaluation du fonctionnement général
 Evaluation de la communication
 Evaluation des intérêts
 Evaluation du niveau cognitif du jeu
 Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 - 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
 Comment apprendre une activité de loisir ?
 Structuration
 Analyse de tâche
 Adaptation du matériel
 Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
 Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande
Formateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
 B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 288 euros
 Prof. libérale : 228 euros
 AVS / AESH : 130 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  30%

Stratégies d'interventions  20%

Evaluations formelles et informelles  20%